

Lettre d'info adhérents – Mars 2019 Réseau Agricole des Îles Atlantiques

1. Veille législative et réglementaire

Alerte mail du 20/02/19 - AGRA LIVE : les alertes en temps réel sur l'économie et les politiques agricoles

Littoral : le Sénat adopte en commission une loi de protection des terres agricoles.

La commission des affaires économiques du Sénat a adopté le 20 février une proposition de loi pour «protéger» les terres agricoles situées sur les zones littorales. Le texte, initialement déposé à l'Assemblée nationale par le député Modem Jimmy Pahun, prévoit notamment de «renforcer les moyens d'action des Safer pour favoriser le maintien des activités agricoles dans ces zones». Il élargit le droit de préemption aux «bâtiments qui ont eu un usage agricole au cours des vingt années précédant leur vente, contre cinq actuellement», afin d'éviter «les contournements». Le Sénat a élargi le dispositif aux marais salants. La loi doit être discutée en séance publique le 6 mars prochain, avant son retour à l'Assemblée nationale.

2. Retours sur l'agenda RAIA et des structures locales (non exhaustif)

15/02/19 : **rendez-vous avec le député M. Bothorel des Côtes-d'Armor** (5^e circonscription).

Étaient présents au rendez-vous : François Le Tron et Michel Penel (association Fert'île Bréhat) et Naïla Bedrani.

Objectifs de la rencontre : présenter au député l'activité agricole bréhatine existante, sa dynamique et son potentiel de développement. Obtenir son soutien auprès de la préfecture pour conserver un zonage agricole cohérent (dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLU) avec le développement dans l'île nord, d'une ferme d'élevage et le maintien de tunnels maraîchers.

Accord de M. Bothorel qui se traduira par un courrier de soutien destiné au Préfet.

28/02/19 : **intervention du RAIA au CA de l'AIP** (Association des Îles du Ponant)

Étaient présents : François Le Tron, Guillaume Février, Georges Birault, Naïla Bedrani.

Présentation du RAIA pendant quinze minutes et échanges avec les maires et conseillers municipaux présents pendant vingt minutes. C'était court mais intéressant. Certains élus n'avaient jamais entendu parlé du RAIA. Pendant l'échange, les élus ont beaucoup parlé de la problématique du foncier. Nous avons voulu transmettre le message suivant : le RAIA est un outil d'accompagnement au service des collectivités locales et des entreprises du secteur primaire pour une agriculture insulaire dynamique et durable. Les élus peuvent s'en saisir.

Nous avons deux demandes : proposer l'adhésion des communes au RAIA, être accompagné par l'AIP pour la recherche de financement (FNADT, contrat État Région Bretagne, budget AIP pour études prospectives...)

Il nous a été proposé d'envoyer un courrier de sollicitation à chaque commune qui prendra la décision d'adhérer ou non au RAIA.

Quant à notre demande d'accompagnement à la recherche de financement par l'AIP, nous n'avons pas obtenu de réponse claire.

01/03/19 : **AG de l'AIP**

Rapport d'activité, moral et financier disponible : demander à Naïla.

L'agriculture a été évoquée dans le rapport moral du président de l'AIP, Denis Palluel (également maire de Ouessant), comme importante pour les territoires insulaires. Il a également parlé de manière positive de l'échange avec le RAIA qui avait eu lieu la veille lors du CA de l'AIP.

04/03/19 : **comité de sélection pour l'installation d'un maraîcher à l'île d'Aix** (projet mené par la municipalité adhérente au RAIA)

Étude des candidatures : trois projets ont été retenus. Les candidats retenus seront conviés à approfondir leur projet (étude prévisionnelle économique notamment) et a participé à un entretien avec le comité de sélection. L'objectif est d'avoir fait le choix du candidat retenu d'ici juin 2019.

Dans le projet, la question des tunnels maraîchers est cruciale car compte tenu de la surface proposée (1,3 ha), l'installation d'un maraîcher ne sera viable qu'avec une certaine surface de tunnels bien supérieure à ce qui est actuellement autorisé par les services de l'État (4x 50 m²) qui s'appuie sur règlement d'urbanisme national et de la Loi Littoral. La chambre d'agriculture a été sollicitée par la commune pour produire un argumentaire démontrant la nécessité d'une surface en tunnel équivalente à 10 % de la surface totale valorisée afin de garantir la viabilité d'un projet de maraîchage diversifié (en s'appuyant sur l'expertise du conseiller maraîchage de la chambre d'agriculture et des références technico-économiques).

Alain Burnet, maire de l'île d'Aix et Naïla Bedrani ont participé à cette réunion.

3. **Agenda projet de recherche SOFIANE porté par le RAIA**

Mars à septembre 2019 : **stage « diagnostic de la gouvernance agricole, alimentaire et foncière des îles de la façade atlantique dans le cadre du projet de recherche SOFIANE »**. Ce stage est réalisé par Alban Landré en Master 2 à Sciences Po Rennes. Alban est encadré par Renaud Hourcade et Léa Sénégas, chercheurs en sciences politiques, partenaires du projet SOFIANE. Alban démarre son stage par la réalisation d'un répertoire des politiques publiques, de l'Europe à l'échelon local, en interaction avec les activités agricoles insulaires.

L'équipe de Sciences Po fera des enquêtes ce printemps sur les îles suivantes : Bréhat, Ouessant, Molène, Noirmoutier, Yeu, Oléron.

Mars à septembre 2019 : **stage « évaluation des effets de l'insularité sur la trajectoire des filières alimentaires dans les îles de la façade atlantique : étude de cas »**. Ce stage est réalisé par Matthieu Chau, en dernière année d'école ingénieur agronome à Agrocampus Ouest Rennes. Matthieu est encadré par Catherine Darrot, responsable scientifique du projet SOFIANE. Il travaillera sur la filière légumière à Batz et la filière viande bovine à Belle-Ile-en-Mer.

4. **Ressources et actualités des groupes thématiques du RAIA**

Un article « Bien-être animal : cette éleveuse lance le premier camion d'abattage mobile » transmis par Yves Guelou, éleveur ovin et maraîcher à Groix : http://www.wedemain.fr/Bien-etre-animal-cette-eleveuse-lance-le-premier-camion-d-abattage-mobile_a3946.html?fbclid=IwAR3wyT0Q7ZvqonQfhz5bzWwPHYnpMe_-RHAEFYUT8TYid7KZVjqdvoQqwyA

Lien vers l'association « Quand l'abattoir vient à la ferme » : <https://abattagealternatives.wordpress.com/>

Etude réalisée par Resolis et le bureau d'études Terr'alim en 2018

«Impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi: État des lieux et propositions»

Téléchargeable :

https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2019-02/Rapport_Etude_Emploi_et_TAA_RE_SOLIS_Terralim.pdf

Pour le groupe thématique sur les moyens de production, **un rendez vous a été sollicité avec les administrateurs de la SCIC « Passeurs de terres »**. Cette SCIC vient d'être mise en place par Terre de Liens Pays de Loire. C'est « un outil d'acquisition et de gestion de terres et de bâtiments agricoles. (...) Ce nouvel outil régional est une proposition intermédiaire entre des structures nationales éloignées des fermes qui leur appartiennent, et des collectifs très locaux qui ont parfois du mal à perdurer dans le temps. » Cette rencontre apportera du grain à moudre aux adhérents qui s'intéressent aux outils collectifs de gestion du foncier sur les îles.

5. Communication RAIA

Lors du séminaire du conseil d'administration (3 et 4 février dernier), un plan de communication a été proposé :

- élaboration d'un site internet
- actualisation de la plaquette de présentation à destination des institutions
- réalisation d'une plaquette grand public pour faire connaître le RAIA et rechercher des contributeurs
- élaboration une exposition photo itinérante
- élaboration de panneaux et posters de présentation du RAIA et des adhérents pour de l'événementiel (notamment le festival des Insulaires)

Y a t-il des adhérents motivés pour constituer un groupe de travail autour de ce plan de communication ? Avez vous des contacts de personnes susceptibles d'être de bons conseils ou qui travaillent dans le domaine de la communication ou de la médiation scientifique ?

Retours à faire au bureau du RAIA ou à Naïla.

6. Actus adhérents

Cf. annuaire RAIA transmis en pièce jointe.

La commune de l'île d'Arz et la coopérative salicole de Noirmoutier rejoignent l'association. Ils sont représentés respectivement par Nadège Le Roux, élue municipale en charge de l'agriculture et Hervé Karka, président de la coopérative.

Le GAEC Lait Au Champ de l'île d'Arz a obtenu, au salon de l'agriculture, le second prix du concours bretonne pie noir dans la catégorie : Génisses à partir de 18 mois. Félicitations !

7. Gestion des ressources humaines

Georges Birault a pris en main cette mission. Naïla envoie à Georges à chaque fin de mois :

- un relevé horaire quotidien avec les principales tâches effectuées réparties en deux catégories (missions RAIA et missions thèse),
- un récapitulatif des déplacements et des frais qui en découlent.

Georges fait la paie à la fin du mois (et prend des nouvelles régulièrement !).

Lors du dépôt de dossier CIFRE à l'ANRT (association qui gère le dispositif des thèses CIFRE pour le compte du ministère de la recherche) en mars 2018, le RAIA a identifié deux référents scientifiques au sein de son équipe : Guillaume Février et Louis Merlin, tous deux membres du bureau.